

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**7 DÉCEMBRE 2015
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 7 décembre 2015, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse

Est absent : Monsieur le conseiller Francis Rinfret

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance l'ajout du sujet ci-après à l'ordre du jour :

65. Autorisation de signature
Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Contrecoeur

2015-449 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée.

2015-450 Dépôt registre de déclaration de dons reçus en 2015 – Élus municipaux

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le dépôt du registre de déclaration de dons reçus en 2015 pour les élus municipaux.

Adoptée.

2015-451 Dépôt registre de déclaration de dons reçus en 2015 – Employés municipaux

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le dépôt du registre de déclaration de dons reçus en 2015 pour les employés municipaux.

Adoptée.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES (SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Paiement des modules de jeux dans les parcs-écoles
- Motifs de la modification au règlement 796-1
- Réception des études pour le terrain des ateliers municipaux
- Possibilité de chasser sur le fleuve
- Utilisation des armes de jet sur le territoire

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2015-452 Approbation procès-verbal Séance générale 2 novembre 2015

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 2 novembre 2015 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2015-453 Approbation procès-verbal Séance spéciale 16 novembre 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 16 novembre 2015 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2015-454 Approbation des comptes – novembre 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de novembre 2015 :

Fonds d'administration : 3 516 753,09 \$
(Chèques numéros 20400 à 21345, paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 622 376,09 \$
(Chèques numéros 2122 à 2150 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2725.

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A2015-38 Règlement numéro 307-4 approuvant l'entente modifiant l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes, en regard du mode de répartition des contributions municipales

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 307-4 approuvant l'entente modifiant l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes, en regard du mode de répartition des contributions municipales.

A2015-39 Règlement numéro 796-1 modifiant le règlement 796 décrétant des travaux de construction de diverses infrastructures desservant le parc industriel Novoparc, phase II, et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 9 000 000 \$ pour en acquitter le coût, afin de modifier l'affectation de certaines sommes

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 796-1 modifiant le règlement 796 décrétant des travaux de construction de diverses infrastructures desservant le parc industriel Novoparc, phase II, et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 9 000 000 \$ pour en acquitter le coût, afin de modifier l'affectation de certaines sommes.

A2015-40 **Règlement 826 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2016**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 826 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2016.

A2015-41 **Règlement 827 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2016**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 827 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2016.

A2015-42 **Règlement 823 décrétant l'acquisition d'un terrain et des travaux de reconstruction et élargissement d'un passage à niveau et de ponceaux sur la montée de la Baronnie et décrétant des dépenses et un emprunt de 1 500 000 \$**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 823 décrétant l'acquisition d'un terrain et des travaux de reconstruction et élargissement d'un passage à niveau et de ponceaux sur la montée de la Baronnie et décrétant des dépenses et un emprunt de 1 500 000 \$.

A2015-43 Règlement RM-VAR-204-1 modifiant le règlement RM-VAR-204 afin d'apporter une correction à un numéro de règlement

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement RM-VAR-204-1 modifiant le règlement RM-VAR-204 afin d'apporter correction à un numéro de règlement.

2015-455 Adoption – Projet de règlement numéro 807-1 modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 807 afin de préciser certains critères d'évaluation

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le projet de règlement numéro 807-1 modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 807 afin de préciser certains critères d'évaluation.

Adoptée.

2015-456 Adoption - Second projet de règlement 707-81 modifiant le règlement de zonage 707 afin de créer la nouvelle zone H-490 à même la zone P-404

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-81 modifiant le règlement de zonage 707 afin de créer la nouvelle zone H-490 à même la zone P-404 soit et est adopté.

Adoptée.

2015-457 Adoption - Règlement 529-9 modifiant le règlement 529 concernant les nuisances afin d'encadrer les tirs à l'arme à feu sur le territoire

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 529-9 modifiant le règlement 529 concernant les nuisances afin d'encadrer les tirs à l'arme à feu sur le territoire.

Adoptée.

2015-458 Adoption – Règlement 534-50 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de modifier un panneau d'interdiction de stationnement sur la rue Sainte-Anne

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-50 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de modifier un panneau d'interdiction de stationnement sur la rue Sainte-Anne.

Adoptée.

2015-459 Adoption – Règlement 631-28 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-28 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2015-460 Adoption – Règlement 707-79 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «Bar» comme usage additionnel aux usages «Centre sportif, piscine ou gymnase» et «Aréna» dans la zone I-221

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-79 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «Bar» comme usage additionnel aux usages «Centre sportif, piscine ou gymnase» et «Aréna» dans la zone I-221.

Adoptée.

2015-461 Adoption – Règlement 707-80 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions des stationnements pour la zone H-647

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-80 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions des stationnements pour la zone H-647.

Adoptée.

2015-462 Adoption – Règlement 824 sur la prévention des incendies

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 824 sur la prévention des incendies.

Adoptée.

2015-463 Adoption - Règlement 825 relatif au colportage

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 825 relatif au colportage.

Adoptée.

2015-464 Règlement numéro 822 décrétant le paiement de la quote-part due à la MRC de Marguerite-D'Youville concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la rivière Notre-Dame (branche principale, branches 3 et 4)
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier

Considérant que le règlement 822 décrétant un emprunt de 136 000 \$ pour le paiement de la quote-part due à la MRC de Marguerite-D'Youville concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la rivière Notre-Dame (branche principale, branches 3 et 4) a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 23 novembre 2015;

Considérant que la Ville de Varennes a une entente avec la Banque Nationale Groupe Financier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe Financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 136 000 \$ et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

2015-465 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2015-089
Transformation du mur latéral droit du bâtiment principal
769, boul. Lionel-Boulet

Considérant la recommandation majoritaire positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2015-11-80 du 4 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2015-089 afin de permettre l'ajout de fenêtres sur le mur latéral droit du bâtiment principal, le tout tel qu'illustré aux plans fournis par le requérant en date du 14 octobre 2015, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- les trois fenêtres devront être de mêmes dimensions;
- les deux fenêtres du haut devront être alignées avec la hauteur des fenêtres existantes à l'étage;
- la fenêtre du bas devra être alignée avec la hauteur des fenêtres existantes au rez-de-chaussée.

Le bâtiment est sis au 769, boul. Lionel-Boulet, sur les lots 1077-7 et 1077-1 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone I-208.

Adoptée.

**2015-466 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2015-093
Agrandissement du bâtiment principal
925, boul. Lionel-Boulet**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2015-11-81 du 4 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2015-093 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal, le tout tel qu'illustré au plan de Jean Paré, architecte, dossier 15-183, en date du 15 septembre 2015, sous réserve du respect de la condition suivante :

- la porte de garage ajoutée sur le mur avant devra être de la même couleur que le revêtement du mur adjacent.

Le bâtiment est sis au 925, boul. Lionel-Boulet, sur les lots 283-17 et 284-70 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone I-208.

Adoptée.

**2015-467 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2015-097
Modifications aux aménagements du terrain
765, boul. Lionel-Boulet**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2015-11-85 du 4 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2015-097 afin permettre la modification de l'aménagement du terrain, le tout tel qu'illustré aux plans d'aménagement du terrain de Michel Pérusse, architecte, dossier B15371, en date du 3 novembre 2015.

Le bâtiment est sis au 765, boul. Lionel-Boulet, sur les lots 1077-1, 1077-2, 1077-3, 1077-4, 1077-5 et 1077-6 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone I-208.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après; aucune intervention.

**2015-468 Demande d'approbation d'une dérogation mineure no 2015-092
associée à la demande de permis de construction no 2015-00618 afin
de permettre l'agrandissement du bâtiment principal - 925, boul.
Lionel-Boulet**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour permettre l'agrandissement du bâtiment principal au 925, boul. Lionel-Boulet;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2015-11-82 du 4 novembre 2015, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 17 novembre 2015 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n° 2015-092 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal, dont une porte de garage est située sur le prolongement du mur avant et dont le pourcentage de revêtement de matériaux de classe 1, sur le mur avant, est de 17 %, le tout tel qu'illustré au plan de Jean Paré, architecte, dossier 15-183, en date du 15 septembre 2015, sous réserve du respect de la condition suivante :

- la porte de garage ajoutée sur le mur avant devra être de la même couleur que le revêtement du mur adjacent.

Le terrain porte les numéros de lot P-283-17 et P-284-70 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone I-208.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après; aucune intervention.

2015-469 Demande d'approbation d'une dérogation mineure no 2015-088 associée à la demande de permis de construction no 2015-00726 afin de permettre la réduction de la marge avant du bâtiment principal - 1521-1523, chemin du Pays-Brûlé

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour permettre la réduction de la marge avant du bâtiment principal au 1521-1523, chemin du Pays-Brûlé;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2015-11-84 du 4 novembre 2015, le comité consultatif d'urbanisme recommande majoritairement d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 17 novembre 2015 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent appuyé par, monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n° 2015-088 afin de permettre la construction d'un bâtiment principal avec une marge avant de 10 mètres, le tout tel qu'illustré au plan d'implantation de Sébastien Rheault, arpenteur-géomètre, dossier 51 988, minute 12 096, en date du 25 août 2015.

Le terrain porte les numéros de lot P-285-3 et P-284 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone C-228.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2015-470 Appel d'offres services professionnels - ingénierie
Réfection d'un tronçon de la route Marie-Victorin
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres de services professionnels en ingénierie pour la réfection d'un tronçon de la route Marie-Victorin.

Adoptée.

**2015-471 Rejet des soumissions
Acquisition d'une camionnette 4 portes 2015 ou 2016**

Considérant l'appel d'offres sur invitation réalisé auprès de 6 soumissionnaires potentiels pour l'acquisition d'une camionnette 4 portes 2015 ou 2016;

Considérant la réception d'une (1) seule soumission;

Considérant la réserve contractuelle émise par la Ville, laquelle se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues;

Considérant le rapport de recommandation du Service des travaux publics à l'effet que les critères techniques exigés auraient avantage à être revus afin de favoriser une plus grande concurrence;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal rejette la soumission reçue et qu'à cet effet, le directeur des Services juridiques et greffier soit autorisé à aviser le soumissionnaire en conséquence.

D'entériner la décision du Service des travaux publics de reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée.

**2015-472 Rejet des soumissions
Achat d'un fourgon utilitaire 2015 ou 2016**

Considérant l'appel d'offres sur invitation réalisé auprès de 5 soumissionnaires potentiels pour l'acquisition d'un fourgon utilitaire 2015 ou 2016;

Considérant la réception d'une (1) seule soumission;

Considérant la réserve contractuelle émise par la Ville, laquelle se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues;

Considérant le rapport de recommandation du Service des travaux publics à l'effet que les critères techniques exigés auraient avantage à être revus afin de favoriser une plus grande concurrence;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal rejette la soumission reçue et qu'à cet effet, le directeur des Services juridiques et greffier soit autorisé à aviser le soumissionnaire en conséquence.

D'entériner la décision du Service des travaux publics de reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée.

**2015-473 Acquisition d'équipement informatique - SAN
Hypertec Systèmes inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipement informatique - SAN;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique en date du 24 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la soumission conforme présentée par *Hypertec Systèmes inc.*, de Saint-Laurent, datée du 26 novembre 2015, pour l'acquisition d'équipement informatique - SAN ainsi que certains équipements en option, pour un montant total de 36 862,02 \$ plus taxes.

Ce montant est conditionnel au transfert budgétaire de 47 800 \$ dont copie est jointe en annexe.

Certificat de la trésorière numéro 2734

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2015-474 Autorisation de signature
Offre d'achat - Hydro-Québec
Lots P-52 et P-152**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre d'achat à intervenir entre Hydro-Québec et la Ville de Varennes; tel offre d'achat est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Le tout, sous réserve de l'entrée en vigueur du règlement 823.

Adoptée.

**2015-475 Autorisation de compensation
Acte de servitude – rue Sainte-Anne**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature de l'acte de servitude à intervenir entre Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et un résidant de la rue Sainte-Anne ainsi que le versement des compensations prévues; telle entente de compensation est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Cette dépense est imputable au règlement 693.

Certificat de trésorière numéro 2730

Adoptée.

**2015-476 Autorisation de signature
Acte de vente
17-19, rue Massue**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre les propriétaires du 17-19, rue Massue et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Cette dépense est imputable au règlement 799.

Certificat de trésorière numéro 2732

Adoptée.

**2015-477 Autorisation de signature
Acte de vente et de servitude
20, rue Massue**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente d'une parcelle de terrain et de servitude d'empiètement à intervenir entre la propriétaire du 20, rue Massue et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2015-478 Autorisation de signature
Acte de servitude de borne incendie
19-21 , rue Saint-Eugène

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude de borne incendie à intervenir entre les propriétaires du 19-21, rue Saint-Eugène et la Ville de Varennes; tel acte de servitude est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Cette dépense est imputable au règlement 799.

Certificat de trésorière numéro 2733

Adoptée.

2015-479 Autorisation de signature
Acte de servitude de conduite électrique souterraine
182-184, rue Sainte-Anne

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude de conduite électrique souterraine à intervenir entre le propriétaire du 182-184, rue Sainte-Anne et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Cette dépense est imputable au règlement 693.

Certificat de trésorière numéro 2726

Adoptée.

**2015-480 Autorisation de signature
Acte de servitude de conduite d'égout en arrière lot
28, rue Sainte-Anne**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude de conduite d'égout en arrière lot à intervenir entre le propriétaire du 28, rue Sainte-Anne et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Certificat de trésorière numéro 2731

Adoptée.

**2015-481 Autorisation de signature
Modification de la convention de prêt et de subvention visant le projet
FMV 12112
Nouvelle bibliothèque multifonctionnelle écoénergétique Net Zéro à
Varennes**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la modification de la convention à intervenir entre la Fédération canadienne des municipalités et la Ville de Varennes; telle modification de convention est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2015-482 Autorisation de signature
Acte de vente - Ferme Normand Jodoin inc.
Lots P-210, P-211 et 366**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre la Ferme Normand Jodoin inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2015-483 Autorisation de signature
Acte de vente
Lot P-17**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre les propriétaires du 4346, Marie-Victorin et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2015-484 Autorisation de signature
Convention - Reconstruction d'un passage à niveau
Convention - Modification du système d'avertissement
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, les conventions à intervenir entre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la Ville de Varennes et tout autre document permettant de donner suite à ces conventions; telles conventions sont annexées à la présente comme si au long reproduites. Le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement 823.

Adoptée.

**2015-485 Installation module de jeux au parc de la Source
Autorisation de dépense au fonds de parcs et terrains de jeux**

Considérant l'octroi du contrat pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc de la Source par la résolution 2015-373 en date du 14 septembre 2015;

Considérant qu'un montant de 5 000 \$ est nécessaire pour la préparation du terrain effectuée par les Travaux publics;

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 30 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'affecter un montant de 4 534,67 \$ net au Fonds de parcs et terrains de jeux pour le paiement des montants relatifs à la préparation du terrain pour le module de jeux au parc de la Source.

Certificat de la trésorière numéro 2727

Adoptée.

**2015-486 Versement à la réserve financière
Voirie et reconstruction des rues**

Considérant la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service de voirie, ne pouvant être utilisée que pour défrayer des dépenses associées à la reconstruction des rues sur le territoire, et ce pour la portion fondation, surface, trottoirs ou bordures, par l'adoption de la résolution 2008-029 lors de la séance spéciale du 21 janvier 2008;

Considérant que cette réserve financière a été modifiée par la résolution 2010-422 du 6 décembre 2010 pour y ajouter les dépenses associées aux passages piétonniers, pistes cyclables et îlots centraux des rues, routes et chemins;

Considérant que cette réserve a été modifiée de nouveau par la résolution 2013-237 du 3 juin 2013 pour y ajouter les dépenses d'études de laboratoires nécessaires à l'élaboration des composantes des structures de chaussée, l'éclairage public, la signalisation et la marquage;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De verser à ladite réserve financière un montant estimé à 793 800 \$, représentant les compensations perçues sur tous les immeubles imposables bâtis de la ville, à l'exception de ceux se trouvant sur l'île Sainte-Thérèse, selon l'usage principal de l'immeuble, tel que décrit à la résolution 2008-029. Ce montant sera révisé en fonction du revenu réel au 31 décembre 2015.

Adoptée.

**2015-487 Versement à la réserve financière
Eau potable et réseau d'aqueduc**

Considérant la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service d'eau potable et réseau d'aqueduc, par l'adoption de la résolution 2010-150 lors de la séance du 12 avril 2010;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De verser à ladite réserve financière un montant estimé à 16 300 \$, pour le service d'eau potable et réseau d'aqueduc, représentant l'excédent des revenus sur les dépenses en la matière. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2015.

Adoptée.

**2015-488 Appropriation de la réserve financière
Assainissement des eaux usées**

Considérant la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service d'égout et

d'assainissement des eaux usées, par l'adoption de la résolution 2007-410 lors de la séance du 3 décembre 2007;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approprier de ladite réserve financière un montant estimé à 171 600 \$, pour le service d'assainissement des eaux usées, représentant l'excédent des dépenses sur les revenus en la matière. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2015.

Adoptée.

2015-489 Virements de soldes disponibles sur règlements d'emprunt – Budget 2016

Considérant qu'il existe des soldes disponibles sur règlements d'emprunt;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le tableau indiquant les virements de soldes disponibles sur règlements d'emprunt, tel que préparé par la conseillère en gestion financière en date du 16 novembre 2015 et annexé à la présente comme si au long récit.

Adoptée.

**2015-490 Versement de l'aide financière à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial
27, rue Massue**

Considérant les dispositions du règlement 747 établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Varennes;

Considérant le rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 25 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le versement de l'aide financière au montant de 5 418,20 \$ au propriétaire du 27, rue Massue.

Cette dépense est affectée au Fonds patrimonial.

Certificat de la trésorière numéro 2736

Adoptée.

**2015-491 Comité consultatif d'urbanisme
Nomination de membres**

Considérant la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 11 novembre 2015;

Considérant que le comité a trois (3) sièges vacants;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que soient nommées à titre de membres les personnes suivantes : madame Marie-Ève Cérat, monsieur Axel Fournier et monsieur Christian Lavallée.

Adoptée.

**2015-492 Comité consultatif sur le transport adapté de la MRC Marguerite-D'Youville
Nomination**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal entérine la nomination de monsieur le conseiller Francis Rinfret au Comité consultatif sur le transport adapté de la MRC Marguerite-D'Youville.

Adoptée.

**2015-493 Modification contractuelle – AES Division de GVL inc.
Services professionnels pour la planification, l'organisation, la coordination et l'animation des programmes camps de jour, camps spécialisés, sorties en folie et service de garde**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

Considérant la résolution 2015-105 adoptée par le conseil municipal le 9 mars 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de gestion contractuelle) afin d'octroyer une

somme additionnelle de 25 750,46 \$ taxes incluses au contrat de AES Division de GVL inc. pour les coûts d'imprévus supplémentaires.

Certificat de la trésorière numéro 2728

Adoptée.

**2015-494 Modification contractuelle – C3F Telecom
Mandat principal du prolongement du réseau de fibre optique entre l'hôtel de ville et la bibliothèque**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

Considérant la résolution 2015-230 adoptée par le conseil municipal le 4 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 6 773 \$ plus taxe au contrat de C3F Telecom pour le réseau de fibre optique.

Cette dépense est imputable au fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de 10 ans à compter de 2016.

Certificat de la trésorière numéro 2729

Adoptée.

**2015-495 Modification contractuelle – BDL bordures et trottoirs inc.
Programme de réparation de bordures et trottoirs en 2015**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

Considérant la résolution 2015-160 adoptée par le conseil municipal le 13 avril 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 8 195,90 \$ plus taxes au contrat de BDL bordures et trottoirs inc. pour les coûts d'imprévus supplémentaires.

Cette dépense est affectée à la réserve pour réfection des infrastructures.

Certificat de la trésorière numéro 2724.

Adoptée.

**2015-496 Adjudication contrats d'assurances de dommages
Terme 2015-2016**

Considérant les recommandations du consultant Fidema Groupe conseils inc., dans un rapport intitulé « Rapport d'analyse – Conditions de renouvellement assurances de dommages terme 2015-2016 », présenté aux représentants du Regroupement Varennes Sainte-Julie;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat d'assurances de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 1^{er} décembre 2016 aux différents assureurs suivants, via le courtier d'assurances BFL Canada & Associés :

<i>Assurances</i>	<i>Assureurs</i>	<i>Courtiers</i>
Biens	AIG du Canada	BFL Canada & Associés
Bris des machines	AIG du Canada	BFL Canada & Associés
Délits	AIG du Canada	BFL Canada & Associés
Responsabilité civile (primaire et complémentaire) et responsabilité municipale	Lloyd's	BFL Canada & Associés
Automobile	Intact Assurances	BFL Canada & Associés

De retenir l'offre de reconduction de la firme *BFL Canada* pour une prime de 128 598,20 \$, incluant la taxe, au nom de la Ville de Varennes, pour le terme 2015-2016;

De verser la somme de 48 300 \$, constituant la quote-part de la Ville, au fonds de garantie collectif en responsabilité civile primaire pour le terme 2015-2016 ainsi que la somme de 16 922 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie collectif en assurance des biens pour le même terme;

De verser une somme de 1 285,98 \$ plus taxes à titre d'honoraires professionnels, à l'Union des municipalités du Québec;

D'autoriser le Directeur des Services juridiques et greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, tous les documents donnant effet aux présentes.

Adoptée.

**2015-497 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Approbation du budget 2016**

Attendu que le 28 octobre 2015, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2016;

Attendu qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Varennes;

Attendu que ce budget doit être soumis pour approbation de chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le budget 2016 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'administration le 28 octobre 2015.

Adoptée.

**2015-498 Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes (CIT)
Budget 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal adopte le budget du *Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes* (C.I.T.) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, tel que joint en annexe.

Il est de plus résolu que le Conseil municipal autorise le paiement de la quote-part de la Ville de Varennes pour 2016 au C.I.T. au montant de 1 269 437 \$, en deux versements égaux, soit les 1^{er} février et 1^{er} juin 2016.

Adoptée.

**2015-499 Régie intermunicipale de la gare de Sorel
Budget 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal adopte le budget de la Régie intermunicipale de la gare de Sorel pour l'exercice financier 2016, tel que présenté en annexe et joint aux présentes comme si au long réité.

Adoptée.

**2015-500 Régie intermunicipale de l'eau potable
Varenes, Sainte-Julie, Saint-Amable
Approbation des prévisions budgétaires 2016**

Attendu que le 19 novembre 2015, le Conseil d'administration de la R.I.E.P. a adopté son budget pour l'exercice financier 2016 (résolution 15-4764);

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2016 de la *Régie intermunicipale de l'eau potable Varenes, Sainte-Julie, Saint-Amable*, montrant une dépense totale de 3 301 977 \$, dont un montant de 1 256 387 \$ est réservé à la Ville de Varenes.

Adoptée.

**2015-501 Régie intermunicipale du Centre multisports régional
Budget 2016**

Considérant que le 19 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional a adopté son budget pour l'exercice financier 2016;

Considérant qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Varenes;

Considérant que ce budget doit être soumis pour approbation aux villes de Varenes et de Sainte-Julie et à la municipalité de Saint-Amable;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varenes approuve le budget 2016 de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional, tel qu'adopté par son Conseil d'administration le 19 novembre 2015.

Adoptée.

2015-502 Office municipal d'habitation de Varenes – Révision budgétaire 2015

Considérant que le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Varenes a vu son budget 2015 révisé;

Considérant que cette révision est présentée au Conseil municipal pour approbation;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le budget 2015 révisé de l'*Office municipal d'Habitation de Varenes*, tel qu'annexé à la présente.

Adoptée.

**2015-503 Voyage en Chine
Septembre 2015
Délégation de monsieur le maire Martin Damphousse**

Considérant les dispositions du règlement 414 de la Ville de Varennes;

Considérant le voyage en Chine de monsieur le maire Martin Damphousse en septembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les dépenses réellement encourues soient défrayés par la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

**2015-504 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2015-12 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 2 décembre 2015.

Adoptée.

2015-505 Approbation calendrier séances ordinaires 2016

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes décrète la tenue des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016 comme suit :

Lundi 11 janvier
Lundi 1^{er} février
Lundi 14 mars
Lundi 4 avril
Lundi 2 mai
Lundi 6 juin
Lundi 4 juillet
Lundi 15 août
Lundi 12 septembre
Lundi 3 octobre
Lundi 7 novembre
Lundi 5 décembre

Que les séances se tiennent à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis au 35, rue de la Fabrique.

Adoptée.

2015-506 **Mandat services professionnels – Avocats – Évaluation foncière**

Considérant le travail nécessaire à la mise au rôle du nouveau siège social du Groupe Jean-Coutu;

Considérant la nécessité de mandater un avocat au dossier afin de bien appuyer la firme d'évaluateurs;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes mandate Me Louis Bouchard-Dorval de la firme Bélanger Sauvé pour fournir l'appui légal nécessaire à la firme Évimbec.

Adoptée.

2015-507 **Autorisation de signature
Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire**

Considérant que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) prévoit mettre sur pied des comités locaux, dans le cadre de la Stratégie maritime, afin de permettre la concertation, la mobilisation et la participation des principaux acteurs régionaux concernés et susceptibles de favoriser la réalisation de projets industriels et logistiques dans les zones industrialo-portuaires;

Considérant que la Ville s'engage à désigner des représentants pour participer aux travaux du comité local de la zone industrialo-portuaire dans le mois suivant la signature de l'entente de collaboration avec le MEIE;

Considérant que la Ville de Varennes souhaite implanter une zone industrialo-portuaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

De désigner les représentants municipaux suivants à siéger sur le comité local pour la zone industrialo-portuaire :

- Le directeur général, monsieur Sébastien Roy
- Le chef de division développement économique, monsieur Guillaume Marchand

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande de mise en place d'un programme de subvention pour les travaux sur les maisons lézardées
- Implantation d'une zone industrialo-portuaire
- Travaux sur le bassin de rétention au parc de la Commune
- Information au public sur le déménagement des ateliers municipaux
- Consommation d'énergie à la nouvelle bibliothèque
- Coût de la nouvelle bibliothèque
- Négociations avec le Syndicat des pompiers Section Varennes
- Projet d'investissement chinois
- Disponibilité du journal La Seigneurie dans l'entrée de l'hôtel de ville
- Demande de déneigement d'un trottoir sur la rue Frontenac
- État d'avancement des plans pour la reconstruction de la montée de la Baronnie
- Localisation du projet des investisseurs chinois
- Localisation de la zone industrialo-portuaire
- Position du conseiller du district 1 sur divers projets dans ledit district
- Réparation de nids de poule sur le chemin de la Baronnie
- Présence de glace en période hivernale sur le chemin de la Baronnie
- Montant versé à la réserve financière - voirie et reconstruction des rues
- Montant des travaux sur le passage à niveau sur la montée de la Baronnie
- Modification apportée par le règlement RM-VAR-204-1
- Modification apportée par le règlement 807-1
- Localisation des travaux planifiés sur le boulevard Marie-Victorin
- Demande d'éviter la pollution lumineuse pour un éventuel système d'éclairage public sur la montée de la Baronnie

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 41.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA